

# LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

LE LUNDI 4 AVRIL 1988

## L'évaluation des professeurs par la F.E.U.M.: ça commence cette semaine

C'est mardi soir dernier que les membres du CA de la FEUM se sont penchés sur le dossier de l'évaluation des professeurs afin d'y faire les dernières retouches avant le grand jour!

par Yvon Lacoste.

En effet, c'est en faisant suite à la rencontre au sommet de tous les président(e)s des conseils étudiants du CUM que le directeur des Affaires internes, M. Denis Laroche, s'est dit convaincu que l'évaluation des professeurs que va entreprendre prochainement la FEUM sera très efficace et avantageuse pour tous les étudiant(e)s.

"Si je me fie à l'enthousiasme des président(e)s des conseils étudiants, je crois que notre évaluation connaîtra un franc succès", a déclaré M. Laroche.

Interrogé sur l'objectif de cette rencontre, le directeur des Affaires internes a été assez catégorique sur la réponse...

"Nous avons demandé aux conseils étudiants s'ils étaient prêts à assumer une partie des responsabilités concernant le mode de distribution des questionnaires qu'allait utiliser la FEUM pour atteindre les étudiant(e)s", d'affirmer le directeur des Affaires internes.

A noter l'absence, lors de cette rencontre, du représentant des Arts et des Études supérieures. Malgré ces absences, la FEUM semble bien décidée d'aller jusqu'au bout avec ce dossier. C'est pourquoi, à partir de cette semaine les étudiant(e)s recevront la visite des membres de leur conseil étudiant au début ou à la fin du cours afin de distribuer les questionnaires d'évaluation.

Suite à la page 2...



Les jeux sont faits! C'est cette semaine que débutera l'évaluation des professeur(e)s par la F.E.U.M.. Les membres du C.A. n'ont pas hésité un seul instant dans l'adoption de cette résolution.

(photo: Claude Robichaud)

### IMPORTANT

Assemblée générale des Médias Acadadiens Universitaires Inc.  
(Compagnie qui gère CKUM-MF). Faites-vous un devoir d'y assister! (Voir détails en page 3)

### SOMMAIRE

- Affaires étudiantes...(2 à 5)
- Dossier...(6 & 7)
- Photos-reportage...(8 à 11)
- Editorial...(12)
- Chronique...(13)
- Tribune libre...(15)
- Art et Culture...(16 à 19)
- Communiqués généraux...(21)
- Sports et Loisirs...(22)
- Babillard...(23)

## AFFAIRES ÉTUDIANTES

### ...Évaluation

"Nous invitons tous les étudiant(e)s à répondre à ce questionnaire, il est bien construit, sérieux et répondra sûrement aux attentes des étudiant(e)s", d'affirmer le président de la FEUM, M. Michael Roy.

Selon le président de la FEUM, les professeurs n'ont rien à craindre de cette évaluation puisqu'elle servira avant toute chose à bien rôder la machine et voir à quel point les étudiant(e)s vont prendre au sérieux cette évaluation. Une fois que la machine sera bien rôdée, les professeurs dont l'évaluation aura démontré des carences pédagogiques flagrantes seront avisés confidentiellement par courrier de leur(s) faiblesse(s).

Après quoi, nous nous attendons, du moins nous l'espérons, à des améliorations au niveau de la qualité d'enseignement, mais cela ne se fera pas avant un certain temps. Donc, les étudiant(e)s n'ont qu'à veiller au grain car la réussite du projet ne dépendra que d'eux.

#### DIRECTEUR/TRICE DES FINANCES: L'AFFAIRE EST CLASSÉE!

Le CA de la FEUM a quelque peu changé sa position concernant la manière de nommer ou d'élire

la futur(e) directeur/trice des finances de la FEUM.

Faisant suite à des pressions de tout part, le CA a modifié sa résolution antérieure en acceptant de nommer intérimairement le directeur des finances de la FEUM et d'appeler les étudiant(e)s aux urnes dès le mois de septembre prochain afin d'élire le directeur des finances.

On se souvient que le CA de la FEUM avait l'intention de nommer le directeur des finances et de faire élargir leur choix par l'assemblée générale de la FEUM, ce que plusieurs étudiant(e)s considéraient inconstitutionnels.

Après avoir réglé le problème constitutionnel, le CA de la FEUM s'est mis à la tâche de choisir le futur directeur des finances. Cinq candidats se sont présentés au poste (voir photo) et c'est finalement Paul Vienneau, étudiant de l'École de droit qui a eu l'insigne honneur d'être choisi par les membres du CA qui, soit dit en passant, ont voté au scrutin secret.



**Paul Vienneau, nouveau directeur intérimaire aux finances de la F.E.U.M. (photo: Claude Robichaud)**

En effet, les résultats se lisent comme suit: 9 voix pour Paul Vienneau, 2 chacun pour Marc Beaulieu et Paul Plourde et finalement aucun vote pour les autres candidats. Soulignons toutefois, le manque de préparation de la part des membres du CA de la FEUM concernant l'entrevue elle-même et l'absence de critères de sélection plus probants, au poste. Malgré cela, le tout s'est déroulé dans l'ordre et avec le sérieux que méritait les circonstances actuelles.

nouveau code, il n'en demeure pas moins que même si les taxes ont changé, les juges n'ont cependant pas changé leurs lunettes. Il y a encore beaucoup de travail à faire de ce côté là pour qu'il y ait vraiment entente entre la Cour suprême du Canada et la cour d'appel du N.-B.

En faisant référence au dossier 18846 du 15 octobre 1987, la Cour suprême du Canada a renversé la cour d'appel du N.-B. On peut mentionner le cas où la cour du N.-B. considérait que les seins étaient un caractère sexuel secondaire du corps humain. D'après ceci, ils auraient acquitté une personne, considérant que ce dernier avait porté des attachements aux seins seulement de la victime. Cependant, selon la Cour suprême du Canada, les inculturations de viol, tentatives de viol et attentats à la pudeur ne visent pas que les attachements ou les assauts sur les parties génitales. Par contre, l'article du code criminel semblait avoir omis dans sa loi, les détails concernant les agressions sexuelles. Il y aurait donc lieu, selon la Cour suprême de prendre les circonstances de l'acte comme une vue d'ensemble.

Les statistiques à ce sujet sont très difficiles à trouver car la plupart des cas ne sont pas dévoilés en public. Mais selon des hypothèses, il y aurait une augmentation des agressions sexuelles et surtout des cas d'inceste. Également, selon des statistiques, une femme sur dix serait abusée sexuellement au Canada et ceci est un minimum puisque certains cas ne sont toujours pas déclarés. Nous devons déjà démentir pourquoi plusieurs personnes ont des tendances qui les poussent à violenter ou agresser les femmes?

Le conseil consultatif des femmes à Moncton fait de la recherche et travaille dans le but de recommander des changements auprès du gouvernement. Selon ces derniers, il y aurait des agresseurs de tout âges. Ce que les inciterait à adopter des attitudes de ce genre serait soit parce qu'ils ont une mauvaise estime d'eux-mêmes, soit qu'ils veulent contrôler leur environnement ou

encore qu'ils ont déjà été abusés sexuellement étant enfant.

Il existe un carrefour pour femmes à Moncton venant en aide aux femmes battues dans la région. Cette maison peut accueillir environ 25 personnes. Les gens y faisant appel peuvent y demeurer 30 jours. Tout est déjà fourni sur les lieux: nourriture, produits de beauté... La rémunération des employées et les dépenses encourues sont financées à 80% par un budget provenant des services sociaux pour chaque personne séjournant au carrefour pendant cette période. Cependant, il leur faut accumuler 50 000\$ pour pouvoir garder la maison l'an prochain car le budget est trop restreint pour le moment. Selon leurs propres données, les femmes séjournant là se situaient entre 20 et 29 ans. Celles-ci auraient, pour la majorité, subi des assauts sexuels dans leur enfance. Les femmes qui décident de faire appel à ce service ont déjà tout essayé pour améliorer leur situation d'elles-mêmes et ont aussi, pour certaines, été battues pendant 10 à 15 ans avant de décider de porter plainte, croyant que tout allait s'arranger avec le temps. La maison Carrefour a accueilli près de 177 femmes en 1987 et 222 enfants, ce qui démontre que le problème existe réellement.

On peut remarquer qu'après toutes ces informations que les agressions sexuelles font partie intégrante d'un problème encore irrésolu de la société. On lit les journaux, on en entend parler, mais le message est souvent confus et surtout "tabou". Les gens ne savent plus quoi penser. Ce qui brouille davantage la pensée de ceux-ci c'est le fait que ce n'est pas lorsqu'un homme a été accusé pour agression ou autre cas quelconque qu'il fait les manchettes, mais plutôt lorsque l'agresseur a été acquitté.

Il serait alors temps de faire le grand ménage, balayant ainsi le grand idéisme, balayant sur ce sujet. Également, de sensibiliser davantage la population et afin que les juges s'ajoutent au nouveau code criminel. D'ici quelques années des améliorations positives seront peut-être amenées concernant les sentences pour les agressions sexuelles.

## Un sujet tabou, les agressions sexuelles

Les agressions sexuelles, qu'est-ce que ce terme veut dire au juste? Que savez-vous à ce sujet? C'est lors du séminaire présenté par le caucus de Moncton de "L'Association nationale de la femme et le droit" que la lumière s'est fait un peu plus, pour tenter de démystifier ce qui ce passe à ce sujet. Cette rencontre s'est tenue les 18 et 19 mars dernier à l'École de droit de l'U. de M.

par Johanne Guillemette

Le but visé était surtout de sensibiliser les étudiants, professeurs et les procureurs de la couronne. Cependant, il semblait que la participation n'était pas nombreuse, surtout au niveau des professeurs: il y en aurait eu que deux qui auraient fait acte de présence du début à la fin. Également, les étudiants en droit ne

semblaient pas avoir suffisamment de cours de formation sur ce sujet, ce qui créera sans doute un problème pour leur emploi futur. Il faut ajouter que ce ne sont pas les enseignants qui sont à blâmer, mais plutôt les livres utilisés qui ne traitent pas du sujet en profondeur.

Lors de cette conférence on a pu entendre Mme Susannah Rowley, professeure de droit à l'Université de Dalhousie. Celle-ci a fait une analyse féministe du langage du discours qui soutenaient les anciennes dispositions du code criminel avant 1983. Entre autres, on pourrait mentionner qu'il y a quelques années passées, à l'intérieur d'un couple, si un homme agressait sa femme, ceci n'était pas reconnu comme un viol puisque cela-ci était considéré comme n'existant dans ce mariage.

La deuxième conférencière,

Pat Marshall du "Metro Toronto Action Committee on Violence Against Women and Children" s'est plaignue d'être sur la question des sentences vues par les juges depuis 1983.

Selon M. Donald Poirier, professeur à l'École de droit, le problème découlait de tous ces faits serait plutôt d'ordre systémique. Il faudrait sensibiliser davantage les policiers, les procureurs de la couronne et également la société dans son ensemble. De plus, le tribunal aurait un grand pas à franchir dans le but d'améliorer la situation. Pour devenir juge cela prend 10 ans, alors ceux qui ont suivi les lois de l'ancien code criminel jusqu'à aujourd'hui ont sans doute développé des attitudes face aux sentences accordées. Même s'ils ont maintenant intégré les lois du

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES M.A.U.I.

Bonjour,

Je tiens à inviter tous les membres du conseil d'administration des Médias Acadéliens Universitaires Inc. et les étudiants du Centre universitaire de Moncton à une assemblée générale des M.A.U.I.; elle se tiendra le mardi 5 avril 1988, à 19h00, au local 050 de la Faculté d'administration.

### L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Vérification du quorum.
- 3- Election d'un président(e) et secrétaire d'assemblée.
- 4- Adoption de l'ordre du jour.
- 5- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 février 1987.
- 6- Election du Président des M.A.U.I.
- 7- Rapport du vérificateur.
- 8- Amendement à la constitution des M.A.U.I. (art. 19, art. 27, art. 20.2, art. 12.1 F)
- 9- Commission d'enquête.
- 10- Rapport du Président des M.A.U.I.
- 11- Rapport du Directeur Général de CKUM-FM.
- 12- Varia.
- 13- Clôture de l'assemblée générale des M.A.U.I.

En espérant vous voir, veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

Jacques Minville,  
président int. des M.A.U.I.

## Pénurie d'eau à Moncton Pas trop souvent S.V.P.

L'eau était une denrée rare mardi dernier à Moncton. Selon les informations obtenues, un bris dans le système d'aqueducs, causé par la construction du Wheeler Blvd., serait à l'origine de l'incident. Certes, celui-ci n'a pas été sans occasionner de problèmes aux résidents des quartiers touchés.

par Alain Chamberlain

À l'Université de Moncton, tout fonctionnait au ralenti à un point tel que les cours du soir ont dû être annulés. Certains habitants des résidences Lefebvre et Lafrance ont aussi eu bien du mal à prendre leur douche quotidienne.

À la cafétéria, les employés n'ont pu laver la

vaisselle du dîner. Par conséquent, le repas du souper a été servi dans des assiettes de carton. "Nous fonctionnons tout comme si nous étions en situation d'urgence" explique Mark Henchey, gérant de la cafétéria. Il ajoute en plus que si la situation avait persisté, des gallons d'eau auraient été fournis à la cafétéria par l'Université Mount Allison.

En dépit de tous ces inconvénients, certains ont quand-même vu les choses du bon côté et ont affirmé que l'occasion était belle pour prouver à quel point il serait difficile de vivre sans eau.

Finalement, tous ont laissé l'eau couler sous les ponts jusqu'à ce qu'elle parvienne au robinet. La situation est revenue à la normale tôt mercredi matin.

## Nouveau programme de formation en marketing international

En effet, c'est mercredi dernier que le sénateur Lowell Murray, ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique a profité de son passage à Moncton pour annoncer une subvention de 800 000 dollars à l'Université de Moncton.

par Yvon Lacoste

Cette subvention servira à l'établissement d'un centre d'études avancées en matière de commercialisation internationale. Accompagné du député fédéral du comté de Westmorland, M. Dennis Cochrane, du ministre de la Santé et des Services communautaires du N.-B. M. Raymond Frenette, du ministre de la Justice du N.-B., M. James Lockwyer, du ministre du Travail du N.-B., M. Michæl McKee et finalement du recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, le sénateur Lowell a indiqué que cette subvention profitera grandement au N.-B., surtout au niveau économique où il est essentiel que l'on développe des moyens de percer sur des nouveaux marchés et d'explorer de nouvelles possibilités sur la scène internationale.

Ce centre sera chargé d'établir des programmes d'études de premier et deuxième cycle conçus pour initier les étudiant(e)s aux principes et procédures de marketing international ainsi que de leur permettre d'acquérir de l'expérience dans ce domaine. Ce centre d'études assurera également des services de consultation au



C'est accompagné d'une brochette de ministres du N.-B. ainsi que du recteur de l'U. de M. que le sénateur Lowell a annoncé une subvention de 800 000\$ à l'U. de M. (photo: Claude Robichaud)

monde des affaires et aux dirigeants d'entreprise. Ces services porteront sur les marchés à l'étranger, la petite entreprise et l'exploitation d'une entreprise.

Questionné sur le nombre d'emplois que pourrait créer ce centre d'études, M. Lowell a répondu que la plupart des emplois créés seront à temps partiel et comblés dans la plupart des cas par des étudiants.

"En ce qui concerne le nombre exact d'emplois créés, il est très difficile de donner des précisions à ce sujet", a déclaré le sénateur Lowell.

Sur le plan académique, les étudiants de premier et deuxième cycle profiteront dès l'automne prochain de cours dans le domaine du marketing international. Ces derniers pourront recevoir des bourses ou obtenir des postes d'assistant(e)s de recherche ou encore travailler sur des projets précis.

Pour sa part, le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard a déclaré que c'était un grand jour pour l'Université de Moncton et pour la Faculté d'administration.



## Le Matin

### Une relance dynamique

Le nouveau PDG du Matin, le sénateur Jean-Maurice Simard, a réaffirmé mercredi dernier à Moncton, son intention de faire du Matin un journal provincial. Pour ce faire, il a annoncé une foule de changements qui donneront selon lui, une meilleure apparence physique au quotidien.

par Alain Chamberlain

"D'abord, le lecteur aura en main un journal à l'imprimerie duquel il pourra facilement se retrouver et dont il sera fier" allègue Jean-Maurice Simard. Dorénavant, ajoute-il, les couleurs officielles du journal seront les couleurs du drapeau acadien: bleu, rouge, jaune et blanc. Depuis le trentième mars dernier, poursuit le sénateur,

campagne publicitaire avait pour thème le matin ca charge du quotidien". Jean-Maurice Simard a d'ailleurs affirmé en être venu à une entente avec les stations radiophoniques KJUM de Moncton et CJVA de Caraquet concernant des contrats d'échange en publicité. Une entente similaire a également été conclue avec la radio et la télévision de Radio-Canada.

Selon le PDG, la situation financière du Matin va en s'améliorant. Le sénateur prévoit même que le journal parviendra à économiser en tout et partout sur une base annuelle, une somme d'environ 300 mille dollars. Il a de plus annoncé que le Matin avait obtenu la marge de crédit de cent mille dollars qui devait être renégociée avant le trois

avril 88. Toutefois, Simard a refusé de dévoiler l'identité de ses bailleurs de fond. Il s'est contenté de dire qu'il s'agissait de douze individus assez proche de sa famille. "L'important, c'est que le journal marche, et marche à fond de train" a-t-il déclaré.

Le PDG a finalement conclu en disant qu'il était optimiste quant aux possibilités de voir le tirage du quotidien augmenter à douze mille copies par jour. C'est faisable, affirme-t-il, mais pour cela, il faudra pénétrer à l'intérieur de zones où nous connaissons des difficultés.

### Le projet va-t-il enfin voir le jour?

Le projet d'arts visuels qui demeurait confus pour tous et chacun depuis quelques temps semblerait s'éclaircir un peu plus. Une rencontre avec M. Luc Charette, Directeur conservateur de la galerie d'art a permis d'éclaircir certains points restés dans l'ombre jusqu'à maintenant.

par Johanne Guillemette

M. Charette a expliqué qu'il ne s'agit pas du projet concernant les étudiants en art mais plutôt ceux des artistes professionnels d'Acadie et ceux qui ont déjà étudié au Département. Le projet était sensé être présenté en 3 parties: l'une à la galerie d'art de l'U de M, l'autre à la galerie Sans Nom et une partie à Radio-Canada. Des spectacles et conférences auraient complété le tout.

Cependant le projet a été refusé par deux reprises lors de sa présentation. Les raisons majeures de ce refus seraient que le projet n'était pas entièrement complet au niveau de la forme et du contenu.

En d'autres mots, les chiffres présentés ne démontraient pas de preuves formelles et étaient par le fait même très confus. Par exemple, on pouvait lire dans la première demande que le coût du projet serait de 87 500\$ et quelques paragraphes plus loin de 83 000\$, ce qui est très contradictoire. Également, des subventions municipales de 1 000\$ étaient attendus ainsi que 10 000\$ de dons privés mais on



Luc Charette, directeur de la G.A.U.M. (photo: Claude Robichaud)

M. Charette a pris le projet en main et modifié présentement toute la formule de l'exposition.

Une première partie sera présentée par les anciens étudiants, artistes professionnels, et un critère sera exigé: les gens devant avoir exposé depuis 1985 dans deux galeries publiques. La deuxième partie sera faite par les anciens professeurs et le critère est que ceux-ci devront avoir enseigné 2 semestres à l'U de M. Également, une partie du projet concernera

l'édition d'un Index chronologique de toute l'information sur les Arts Visuels depuis 1960. Ceci pourrait servir comme ouvrage de référence aux étudiants. Le premier chapitre servirait à titre d'exemple pour le projet et débiterait pendant l'été '88.

La contribution se fera uniquement par la galerie d'art et demeurera approximativement 8 000\$. C'est le maximum que les ceux-ci peuvent fournir puisque le budget global est assez restreint. Cette exposition aura lieu en août et septembre à la galerie d'art de l'U de M. Aucune partie ne se fera à la galerie Sans Nom puisque ces derniers déménageront très bientôt. Il est possible que Radio-Canada serve de lieu d'exposition mais il n'y a encore rien de confirmé pour le moment, à ce sujet.

Il est tout à fait probable que cette transformation qu'aura subi le projet ait un impact sur les étudiants en Arts. Surtout ceux associés avec la galerie Sans Nom. Mais comme toute autre département, les rumeurs circulant de bouche à oreilles ne reviennent pas toujours aux sources de la même manière qu'ils sont formulés. Le projet verra quand même le jour mais avec une nouvelle orientation. Il reste à souhaiter qu'il n'y aura pas d'autres "pépins" qui surviendront d'ici ce temps là pour contrecarrer leurs plans une fois de plus, pour ne pas dire une fois de trop.

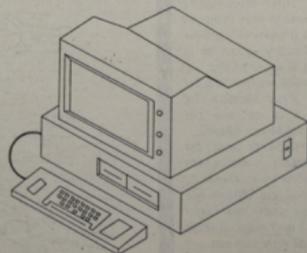


C'est lors de sa conférence presse mercredi dernier que le sénateur Simard a dévoilé la nouvelle orientation du journal "Le Matin". (photo: Claude Robichaud)

les caractères d'imprimerie sont plus gros ce qui facilitera la lecture du journal à nos abonnés.

En plus, Jean-Maurice Simard a profité de l'occasion pour annoncer l'ajout d'un cahier sport. "Ce dernier constitue une fierté pour notre directeur des sports, Hughes Chiasson, qui caressait le rêve depuis longtemps" déclare le PDG. L'ajout du cahier sport, poursuit-il, permettra à l'amateur sportif d'avoir plus de détails aussi bien sur le sport amateur que professionnel. Il a également ajouté que des chroniques sur des sujets variés feront sous peu leur apparition. D'autre part, le Matin vient tout juste de lancer une vaste

### " INFORMATISATION - BUREAU "



DATE: 6 avril

LIEU: EDUCATION

HEURE: 9h30 A 4h00

INFORMEZ - VOUS, VENEZ NOUS VOIR

ORGANISEE PAR LE DEPARTEMENT D'EDUCATION PROFESSIONNELLE

## Bourses France-Acadie et Québec-Acadie: Un processus de sélection discutable

Lors de notre entrevue effectuée auprès du doyen de la faculté des Etudes Supérieures et de la Recherche, nous nous sommes attardés sur la question des nominations des récipiendaires des Bourses France-Acadie et Québec-Acadie. Bien que le processus de sélection pour l'octroi de ces bourses soit ardu, il nous est apparu que les procédures concernant le choix des candidat(e)s se devaient d'être expliquées à nos lecteurs/trices.

par Yvon Lacoste

Tout d'abord, les bourses France-Acadie sont remises aux étudiant(e)s de 2ième cycle et troisième cycle qui répondent aux différents critères d'admissibilité qui sont déterminés par le gouvernement français. Ces critères sont basés sur l'excellence du dossier académique, l'expérience pertinente de travail, soumettre un projet "sérieux" dans son domaine de recherche, avoir préalablement établi un contact en France pour la supervision de son stage, et bien sûr, trois lettres de recommandation.

Dans le cas des bourses France-Acadie, il est à noter que les disciplines universitaires visées par ces bourses sont déterminées par le gouvernement français et sont orientées plus souvent qu'autrement vers le domaine des sciences appliquées.

"Ceci est hors de notre contrôle", d'affirmer M. Jankowsky, doyen de la faculté des Etudes Supérieures et de la Recherche.



**Krzysztof Jankowsky,  
doyen de la faculté  
des Etudes  
Supérieures et de la  
recherche  
(photo: archives)**

En fait, ce qu'il faut expliquer, c'est que le gouvernement français réagit très lentement aux demandes de changements proposés par l'Université et son interlocuteur officiel soit la Société nationale des Académies.

"C'est la bureaucratie des concours qui ralentit le processus de changement", nous explique M. Jankowsky.

Selon ce dernier, il serait intéressant que la France diversifie les disciplines pour ce concours, comme c'est le cas présentement avec les Bourses Québec-Acadie. D'ailleurs, concernant les bourses Québec-Acadie dont les critères

d'admissibilité sont sensiblement les mêmes que ceux des bourses France-Acadie, il nous a été permis d'apprendre que cette année, 33 candidat(e)s avaient postulé pour une bourse Québec-Acadie et que seulement 4 nouveaux boursiers recevront dès cette année un chèque de bourses tandis que 4 autres étudiant(e)s se verront octroyer une bourse en vertu d'un renouvellement automatique. La valeur de ces bourses est de 10 000 dollars chacune.

### FAIBLESSES DES CANDIDAT(E)S...

Interrogé sur la principale faiblesse des candidat(e)s lorsqu'il/elles postulent pour ces concours, M. Jankowsky a été catégorique sur ce point: le projet de recherche!

"Lorsque vient le temps d'analyser les dossiers, on s'aperçoit que le projet de recherche manque parfois de "sérieux" ou tout simplement de cohérence", de nous expliquer M. Jankowsky.

En fait, il faut dire que cette faiblesse s'explique surtout par un manque de vécu professionnel de la part des candidat(e)s. C'est pourquoi la plupart des candidat(e)s perdent leurs points sur ces aspects lors de l'évaluation des dossiers. Un autre facteur qui affecte probablement la qualité des dossiers, c'est la date d'échéance des concours. Fin novembre semble une période

prématurée pour le dépôt des dossiers. Selon le Doyen, dès l'an prochain, nous proposerons aux gouvernements français et québécois de reculer la date d'échéance à la fin du mois de décembre. Ceci permettra aux candidat(e)s de mieux se préparer, du moins nos esprits, de commenter M. Jankowsky.

De plus, nous proposerons aux différents gouvernements d'ajouter un essai aux critères d'admissibilité. Autrement dit, les candidat(e)s auront le choix de présenter soit un projet de recherche ou un essai.

### RÔLE ET PONDÉRATON...

Nous avons demandé à M. Jankowsky si son rôle face aux comités de sélection n'allait pas influencer la décision du jury.

"Pas du tout, mon rôle dans ces dossiers est purement consultatif. En fait, si les membres du jury désirent un éclaircissement sur les dossiers, je leur donne mon opinion et la décision finale leur revient", d'affirmer le Doyen.

Pourtant, au début de cette entrevue M. Jankowsky nous avait bien dit qu'il ne jouait aucun rôle dans ces dossiers.

En ce qui concerne la pondération octroyée pour chaque critère d'admissibilité, nous avons vu que ceux-ci étaient tous équivalents. Autrement dit, chaque critère recevait le même nombre de points. Toutefois, M. Jankowsky a insisté sur le fait que le dossier académique ainsi que les

projets de recherche étaient la pierre angulaire lors de l'évaluation des dossiers.

Dans ce cas, pourquoi, ne pas avoir établi une pondération qui reflète l'importance de chaque critère, avons-nous demandé ?

"Nous aimons mieux avoir une pondération bien équilibrée entre chaque critère d'évaluation plutôt qu'une pondération orientée sur l'importance des critères. Ceci évitera de dévaloriser les autres critères d'évaluation", nous explique M. Jankowsky.

Cependant, M. Jankowsky n'est pas sans avoir que pendant la période d'analyse, il y a un jugement humain qui se produit et qu'inévitablement, ce même jugement portera son évaluation sur des critères dits "prioritaires" qui affecteront inconsciemment son jugement sur les autres critères dits "secondaires". D'où l'importance d'avoir un système d'évaluation élaboré en fonction non pas d'une généralité, mais bel et bien en fonction d'une spécificité. Autrement dit, porter un jugement d'ensemble dans l'évaluation d'un dossier n'est pas à l'avantage de l'étudiant. Chez les psychologues industriels, on appellerait cela, soit un effet de halo, soit un effet de contraste ou un erreur de stéréotype.

Pour terminer, les étudiants malchanceux pourront toujours postuler pour l'une des bourses de l'Université de Moncton qui, soit dit en passant, seront de 3 000\$ (premier cycle) et 5 000\$ (deuxième cycle) par année renouvelable selon le cas.

### CONCOURS RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON À TEMPS PLEIN

#### MONITEUR-MONITRICE

ÉDUCATION PERMANENTE (CUM)  
PROGRAMME D'IMMERSION  
ÉTÉ 1988

**FONCTION:** Sous la supervision immédiate du coordonnateur pédagogique, la personne affectée à ce poste verra à l'animation d'ateliers et d'activités pédagogiques ou socio-culturelles dans le cadre du programme d'immersion senior.

#### EXIGENCES:

- maîtrise du français oral et écrit
- esprit d'initiative et sens de l'organisation
- formation en pédagogie préférentiellement

La rémunération s'élève à 1 800\$ pour les six semaines.

Faire parvenir sa demande écrite accompagnée d'un C.V. au plus tard le 15 avril 1988 à:

l'Éducation permanente (CUM)  
Pièce 340 - Pavillon Léopold-Tallon  
Centre universitaire de Moncton  
Moncton, N.-B.  
E1A 3E9

DOSSIER

## Malgré le cessez-le-feu au Nicaragua, le plan de paix de l'Amérique Centrale en péril

par Pierre Godbout et Emanuel Dévillers

Le 16 mars 1988, le gouvernement Reagan annonce l'envoi de 3500 soldats au Honduras pour des supposés exercices militaires. En même temps, il dénonce des incursions militaires de l'armée nicaraguayenne en territoires hondurien et parle même d'une invasion du Honduras par le Nicaragua. S'agit-il de préparatifs pour une intervention militaire directe des E.-U. ou de simples tactiques d'intimidation contre le Nicaragua? Ce qui est certain, c'est que ces récentes manœuvres américaines menacent dangereusement le processus de paix entamé depuis près de huit mois en Amérique centrale.

Étant donné le refus du Congrès américain en février dernier d'approuver l'octroi d'une

certaine de millions de dollars aux contra, Reagan se devait donc de monter un autre coup spectaculaire pour dénigrer encore une fois le Nicaragua et regagner l'appui nécessaire afin de renouveler l'aide aux contra.

Cette action militaire a été provoquée conjointement par la CIA et la contra qui ont organisé du Honduras une offensive massive sur la frontière nord du Nicaragua, obligeant ainsi l'armée nicaraguayenne à les repousser jusqu'à l'intérieur du territoire hondurien. Tout ce scénario est en fait monté dans le seul but de légitimer une intervention militaire directe au Nicaragua.

On voit donc clairement qu'il y a deux positions contradictoires pour résoudre la crise que subit l'Amérique centrale - celle de

Reagan basée sur la provocation et la force militaire qui n'a pour objectif que le renversement du régime sandiniste et la réinstallation d'une dictature à la solde de Washington et - celle du plan de paix qui offre les premiers espoirs d'une solution non-militariste des conflits, reconnu internationalement et pour lequel le président Oscar Arias du Costa Rica a reçu le prix Nobel de la paix. Mais quel est ce plan de paix qui semble tellement déplaire à Reagan?

### LE PLAN DE PAIX

Ce plan de paix a été signé le 6 et 7 août 1987 par les présidents du Guatemala, du Salvador, du Honduras, du Nicaragua et du Costa Rica. Le thème central du

plan repose sur le principe de "simultanéité". Chaque pays signataire devait appliquer simultanément les points négociés. Parmi ceux-ci, on retrouvait, au moment de la signature:

- l'établissement d'une certaine commission de réconciliation nationale qui doit assurer un dialogue entre les gouvernements et tous les groupes d'opposition non-armés et ceux ayant fait une demande d'amnistie.

- à compter du 7 novembre, chaque pays devait déclarer un cessez-le-feu, arrêter l'aide aux forces d'opposition armées des pays avoisinants, empêcher les groupes d'insurgés d'utiliser le territoire d'un pays avoisinant pour mener des attaques contre un autre pays.

- entamer un processus de démocratisation de leur pays qui inclut la liberté de la presse et d'association.

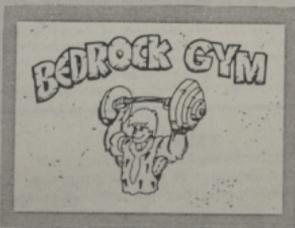
- préparer la voie pour la tenue d'élections libres.

- chaque gouvernement doit participer au rapatriement et au replacés des réfugiés et des déplacés de guerre dans son pays respectif.

- une commission internationale de vérification et de surveillance devait être établie pour veiller à l'implantation de l'accord dans chaque pays.

Suite à la page suivante...

Heures d'ouverture  
Lundi au vendredi de 6h00 à 23h00  
Samedi et Dimanche de 8h00 à 23h00



CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

27, rue Jones  
Moncton (N.-B.)

858-5571

SPECIAL POUR  
L'ÉTÉ '88  
ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONCTON  
SEULEMENT

99,99\$

- Classes d'aérobiques
- Culturisme
- Entraînement sportif
- Salon de bronzage
- Douches
- Saunas
- Casiers

- la création d'un parlement centro-américain composé de 100 membres et qui doit se rencontrer dans les premiers six mois de 1988.

Le plan tente donc de résoudre politiquement les problèmes majeurs de la région. Cependant, celui-ci présente des carences et des risques importants; écarté contre principalement sur le conflit au Nicaragua, il applique le principe de "synthèse politique" aux autres conflits centro-américains. Cela signifie que les mouvements d'opposition armés du Salvador (FMLN-FDR) et du Guatemala (UNRG) qui sont reconnus et soutenus par les populations de leurs pays, sont placés au même niveau que la contre qui ne survit que grâce au financement massif des E-U et n'a aucune base, aucun soutien populaire à l'intérieur du Nicaragua. D'après le principe de dialogue national entre les forces d'opposition non-armées, les groupes rebelles devraient déposer leurs armes avant de s'intégrer dans le processus de réconciliation. Bien qu'ils aient appuyé le processus de paix, le FMLN-FDR et l'UNRG refusent de prendre ce risque qui pour pourrait s'avérer un véritable suicide collectif.

#### SON IMPLANTATION JUSQU'À DATE

**Nicaragua:** la commission de réconciliation nationale fut créée avec à sa tête le cardinal Obando y Bravo, un opposant connu du régime sandiniste et le plus haut placé de la hiérarchie catholique de l'Église nicaraguayenne. Le gouvernement permettait la réouverture de la Presse (journal pro-US) et de la Radio Católica qui avaient été fermés suite au dernier envoi de fonds à la contre par les E-U. L'amnistie aux contre fut élargie, plusieurs prisonniers politiques furent relâchés et plusieurs commissions de paix furent créées pour faciliter le retour des contras armés et

réduire les tensions dans les communautés. Plusieurs pourparlers directs furent initiés avec des contras pour un cessez-le-feu, dont ceux du 21 mars qui aboutirent finalement à un accord d'une trêve de 60 jours et des négociations pour libérer des ex-gardes somozistes des prisons nicaraguayennes.

**El Salvador:** après la signature de l'accord, le gouvernement de Duarte refusait de reconnaître le FMLN-FDR avant que celui-ci ne se désarme et renonce à la violence. Grâce à l'intervention directe de Oscar Arias, Duarte accepta finalement de reconnaître des représentants du FMLN-FDR en octobre. Aucune autre rencontre n'a eu lieu depuis. La récente victoire du parti de droite, ARENA, aux législatives portait un sérieux coup à la poursuite des rencontres, puisque son leader, le Général D'Abuision, associé depuis longtemps aux escadrons de la mort, s'oppose avec véhémence à un dialogue avec les rebelles. La Commission de réconciliation nationale fut créée à la signature du traité mais la campagne électorale a pris préférence sur ses activités. Pour sa part, le FMLN-FDR qui contrôle toujours près du tiers du territoire, demandant d'être le principal représentant dans le dialogue pour la paix. Entretemps, la guerre civile continue.

**Guatemala:** au moment de la signature, le Guatemala refusait de reconnaître qu'une situation de guerre existait dans les pays et prétendait que le plan de paix s'adressait au Salvador et au Nicaragua seulement. Il a par la suite créé la commission de réconciliation nationale et prétendait que ce processus était en marche depuis longtemps dans le pays. Une rencontre avec le URG a eu lieu en Espagne au mois d'octobre dernier mais sans résultats. Les militaires s'opposent farouchement aux pourparlers avec le URG prétextant qu'il n'est qu'une bande de "1000 terroristes armés".

Entretemps, les violations des droits de la personne continuent sans limites. La Commission des droits de la personne du Guatemala (CDHG, non-gouvernemental) déclarait récemment que la situation continue de s'aggraver de jour en jour.

**Honduras:** dès la signature, le Honduras s'est démonté le pays le moins favorable au plan de paix. Le gouvernement n'a toujours pas créé la commission de réconciliation et refuse toujours de reconnaître la présence de la contre sur son territoire. Sa grande dépendance économique et militaire sur les E-U rend difficile son appui au plan et, comme les événements récents l'ont démontré, les E-U utilisèrent le Honduras à leur gré vu son importance géographique. Les assassinats, le 16 janvier, d'un président d'une branche du Comité pour la défense des droits de la personne et du président de l'Association des enseignants de la région du nord, démontrent que les violations des droits de la personne sont encore monnaie courante au Honduras.

#### LE PLAN SURVIVIT MALGRÉ TOUT

Le 15 janvier avait lieu la deuxième rencontre au sommet des pays signataires pour discuter de l'implantation de l'accord jusqu'à date. Malgré l'évidence que le Nicaragua est le seul pays qui a vraiment fait de grandes

concessions, c'est le seul pays qui a été véritablement critiqué pour avoir manqué à l'application. C'est du moins ce qu'ont rapporté les agences de presse Reuters et l'AFP. Miraculeusement, le plan a quand même survécu malgré le fait qu'il a été sérieusement affaibli. La Commission internationale de vérification et de surveillance a été abandonnée. Elle se préparait à soumettre un rapport aux tourées après avoir fait des tournées dans les cinq pays. Durant sa tournée, elle a rencontré des organisations populaires autant que gouvernementales, ce qui a vivement déplu aux militaires du Honduras, du Guatemala et d'El Salvador, de peur qu'elle expose la véritable situation dans leur pays. Tout de même, les gouvernements ont réaffirmé leur appui au processus de paix, sans toutefois établir une nouvelle date pour une autre rencontre de vérification.

#### LE GOUVERNEMENT CANADIEN

Au moment de la signature du traité, le gouvernement canadien a fait connaître son appui au plan et a offert son assistance lors de son implantation, surtout au niveau de la Commission de vérification et de surveillance.

Il a créé un comité spécial, le 29 janvier, pour examiner et rapporter le progrès du processus de paix. Malheureusement, et ce malgré les récents événements en Amérique centrale, ce comité ne s'est pas encore réuni. Cela n'est

pas étonnant car on constate que le Honduras est encore le principal bénéficiaire de l'aide bilatérale du Canada et que l'aide au Guatemala a été récemment rétablie sans qu'il y ait de pression sur ce gouvernement pour qu'il applique le plan de paix. La politique canadienne envers l'Amérique centrale est donc contradictoire et est encore basée sur une attitude de "ne pas déplaire aux américains".

#### LE PLAN DE PAIX - LE SEUL SALUT

Malgré les différentes carences et dangers que représente le plan de paix et ce que nous avons souligné dans cet article, il est pour l'instant la seule issue crédible à la situation de crise qui persiste en Amérique centrale. Le seul fait qu'il soit reconnu internationalement représente un obstacle majeur aux visées américaines dans la région. De plus, la possibilité d'existence d'un pays comme le Nicaragua représente un exemple et un espoir immense pour les autres pays centro-américains et latino-américains qui sont encore sous le joug des dictatures militaires.

Aussi, comme nous avons voulu le démontrer, ce processus de paix dépasse largement la solution d'un simple conflit militaire. Il est pour le Nicaragua et éventuellement pour les autres pays de la région, une possibilité d'accéder à une réelle démocratie. Son échec ou sa réussite s'avère donc capitale pour l'évolution politique que connaîtront ces pays dans l'avenir.

TELEPHONE POUR  
SERVICE RAPIDE &  
LIVRAISON

MONCTON  
726 MOUNTAIN RD.  
**858-5000**

RIVERVIEW  
703 COVERDALE RD.  
**387-2111**

SPAGHETTI HOUSE  
**VITOS**  
PIZZA

726 MOUNTAIN RD.  
MONCTON, N.B.  
**858-5000**



#### SALON CHRETIEN "LE LIVRE OUVERT"

Jésus dit: "Le père ne juge personne mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père... En vérité, en vérité, je vous le dis celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. (Jean 5:21)

"Il faut que vous naissiez de nouveau" (Jean 3:7)

Éducation A-123, samedi soir 19h30

# ÉDITORIAL

## Des clients ou des parasites ?

par Erik Roy

Il fait encore noir sur ce campus universitaire. Récemment, le comité de l'éclairage rencontrait des représentants de l'université afin de vérifier l'évolution du dossier. Résultat: de l'avis des membres du comité, l'administration n'est pas intéressée à dévoiler ses projets. Au mieux, l'on a réussi à savoir que les lampadaires seraient alimentés au sodium à partir de cet été. Pour ce qui est de la revendication du comité en ce qui a trait à une somme de 75 000\$ octroyée à ce problème sur une période de deux ans, l'administration y répond en affirmant que ce n'est pas nécessaire. En effet, les fonds seront puisés à même le budget du département de bâtiments et

terrains et ce, à sa discrétion. Nous comprenons mal cette décision. Premièrement, selon le responsable de ce département, l'éclairage ne constitue pas un problème sur ce campus. A titre d'exemple, ce dernier considère que l'arrière de Taillon, dans le coin de La Grange, est suffisamment éclairé! C'est donc dire que celui à qui l'on doit s'adresser pour régler le problème ne voit pas de problème. Un campus obscur, une administration obscurantiste: le duo parfait! Deuxièmement, pourquoi ne pas avoir acquiescé à la demande du comité? Qu'est-ce que 75 000\$ sur un budget global de près de 90 millions?

Du côté de la FEUM, on

ne semble pas autant empressé à former un comité santé et sécurité qu'on ne l'était à vouloir combler le poste du directeur des finances. Du dire d'une des membres du comité de l'éclairage, la FEUM tarde à agir. A notre avis, un tel comité s'avère nécessaire. Vers qui les étudiants et étudiantes peuvent-ils ou elles se tourner lorsqu'ils ou elles ont à se plaindre sur une question de sécurité ou de santé? Bien sûr il existe sur le campus un comité de santé et sécurité au travail tel qu'exige la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail, mais aucun étudiant ou étudiante ne peut y siéger selon cette même loi.

Les étudiants et étudiantes ont clairement démontré,

lors de la manifestation du mois de février, qu'ils et elles se sentent très concerné(e)s par la question, qu'ils et elles sont nettement insatis-fait(e)s de ce que le comité de l'éclairage a en cours. Une fois de plus, on a encore la sensation que personne ne nous écoute. Que faut-il faire pour que quelqu'un en quelque part sur ce campus prête oreille aux besoins et revendications des étudiants? Nous ne sommes pas des parasites qui errent dans les corridors et avec qui, faute d'alternative, il faut vivre. Nous sommes des clients qui paient très cher pour un produit qui, manifestement, n'est pas satisfaisant. Des clients qui se sentent traités comme des

ennemis par certains dirigeants de l'université à chaque fois qu'une revendication quelconque s'avère nécessaire.

En terminant, deux conseils; l'expérience du passé démontre que les étudiants et les étudiantes réagissent parfois excessivement lorsqu'ils et elles ont la sensation qu'on ne veut tout simplement pas tenir compte de leurs besoins. Et puis, ce n'est certes pas par des écrits comme ceux-ci que l'Université de Moncton va s'attirer de nouveaux clients ou de nouveaux parasites; cela dépend du bureau devant lequel on est assis.



*Directeur*  
*Adjoint en chef*  
*Ministre*

*Philosophie*

*Responsable aux affaires*  
*étudiantes*  
*Responsable des nouvelles*  
*études*  
*Responsable des sports*  
*Chorégraphie*  
*Piano*

*Rédacteur*  
*Correcteur*  
*Photographe*  
*Cartographe*

*Erik Roy*  
*Yvon Lacoste*  
*Marc Arsenault / Yvon Lacoste*

*Marc Arsenault*

*Yvon Lacoste*

*M'hamed Belkhouja*

*Daniel Hébert*

*Johanne Gauthier*

*Luc Groulx*

*Charles Lemire*

*Johanne Gauthier*

*Étienne Chénou*

*Michel Bourget*

*Sandra Choquet*

*Maria Josée Fortier*

*Clémence Bouchard*

*Erik Roy*

*Sophane Tremblay / Steven G. MacEwan*

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement distylographiés à double interligne... Ils doivent parvenir au FRONT le jeudi, précédant la date de parution, avant 09H00... Les articles qui parviennent au FRONT après cette heure seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir, tout au plus, 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de sa responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retracer opinions, commentaires ou autres, qui ne répondent pas aux critères susmentionnés plus haut, qui démontrent des idées de similitude discriminatoire envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (des personnes handicapées, les personnes à faible revenu etc...)

Le FRONT est imprimé à 3000 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LTD.  
 C.P. 280, Amherst ( Nouvelle-Écosse ) B4H 3Z2

## CHRONIQUES

## Les jeunes, le Canada, notre pays

par Steven G. MacKinnon

Cette semaine je vous écris sur un sujet que je considère d'importance primordiale. Il ne s'agit pas d'un dossier en particulier, ni d'un seul intérêt spécial. Il s'agit de notre apathie, à nous, les jeunes Canadiens, et de l'avenir de notre pays comme tel.

Plus précisément, il s'agit de la question de l'indépendance canadienne, ou encore de la cause d'un Canada indépendant. Voilà un sujet - le Canada, et un adjectif - indépendant, qui ne sont pas souvent mis ensemble. Pas assez souvent, à mon avis.

C'est nous les jeunes, qui sommes les fiduciaires du futur canadien. C'est à nous - uniquement - de commencer dès maintenant à bâtir notre pays. On parle présentement des dossiers qui vont affecter notre pays pour toujours - mais ce n'est pas ma génération qui gère cette fiducie qu'on crée. L'Accord du lac Meech et l'entente canado-américaine sur le Libre-Echange sont ces dossiers. Nous devons nous demander où ces changements drastiques vont nous mener.

Récemment, j'ai lu un excellent volume, qui s'appelle "Democracy in the streets" (la démocratie dans les rues). On traitait dans ce bouquin du mouvement étudiant des années soixante. Ce mouvement a laissé une impression permanente sur toutes les personnes rattachées - et ces mêmes personnes sont

présentement nos leaders politiques, financiers et culturels. Ces gens ont cru dans un certain ensemble de visions, de valeurs. A l'époque, on avait en commun un sens de la responsabilité, une méfiance du système et un désir incombable pour l'indépendance personnelle.

Le groupe de pression qui s'appelait tout simplement "les étudiants pour une société démocratique" avait fait une déclaration en 1968 qui nous laisse comme suit:

"Nous sommes les membres de cette génération - nés en confort, mais mais à l'aise en ce qui concerne le monde qu'on héritera."

où est cette déclaration solidaire des jeunes d'aujourd'hui? Où est l'équivalent des années '80 des années soixante? Quel est le point commun - ce qui donnera une lueur d'espoir et incitera des jeunes Canadiens à devenir des participants actifs dans la réforme de notre pays? A mon avis, ce point commun devrait être la cause d'un Canada indépendant.

Un pays ne peut être défini, qu'en analysant la situation présente. Les faits historiques et les visions futures vont de pair avec l'état socio-politique actuel pour former un sens de ce qui a été fait et de ce qu'il faut faire. Des générations passées ont pu bâtir un

pays unique - capable de co-habiter le continent nord-américain avec le pays le plus puissant au monde - tout en définissant des manières différentes de faire les choses, d'acquiescer et de vivre.

Qu'il soit question de nos programmes sociaux, de notre système d'éducation, de la société Radio-Canada, de villes propres, ou tout simplement du fait que nous sommes les meilleurs pelleurs de neige sur la terre - ce sont tous des éléments particuliers de notre état. Nos gouvernements ont joué un très grand rôle dans le développement de notre pays, en guidant l'économie, en s'assurant de l'équité régionale et en sauvant nos cultures distinctes. Pour cela, nous pouvons être fiers car c'est nous qui sommes une référence de la volonté de nos leaders. Mais nous nous devons de continuer sur ce même chemin. Notre pays est menacé plus que jamais par des développements récents. L'Accord constitutionnel du Lac Meech risque de créer deux systèmes linguistiques au Canada. De plus, il pourrait débalancer les libertés civiles qu'on a longtemps connu et selon certains, cet accord pourrait mener à la désintégration de notre confédération. L'existence de notre confédération, L'existence du Libre-échange pose une autre menace - la menace économique des Etats-Unis. En nous liant davantage à ce pouvoir économique énorme, nous

courons le risque de perdre le peu de liberté économique qu'on possède. L'enjeu, je le crois fortement, n'est pas moins que notre indépendance nationale.

Alors, blâissons notre avenir. Comment? En ralliant les fiduciaires de l'avenir canadien. Nous pouvons le faire. Ce que ce soit en s'opposant à ces développements ou en s'adaptant à ces derniers pour en faire le

mieux possible nous pouvons assurer un futur comme le passé agréable qu'on a connu. Ça n'exige pas un gros effort de la part des jeunes. On sait que l'union fait la force. Cette force, si elle est mise à la tâche, peut faire toute la différence en assurant une indépendance canadienne pour toujours.

La relève reste à être prise.

## LES HUMEURS DE S. TREMBLAY

## UNE TÊTE SUR UN PLATEAU D'ARGENT

Le dossier sur les langues officielles a fait au cours des dernières semaines, la manchette de la plupart des journaux nationaux. Toutefois, un événement en rapport avec ce dossier a retenu l'attention des Canadiens et a fait sursauter les francophones.

Il s'agit des propos peu perspicaces émis par le commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier. Lors de son rapport annuel, M. Fortier a accusé le gouvernement ainsi que les francophones du Québec d'humilier leur minorité anglophone.

Il n'y a pas si longtemps, les anglophones détenaient le monopole de l'activité québécoise. Les francophones commencent, à peine, à occuper la place qui leur revient au sein des grandes entreprises et sur le marché économique en général.

M. Fortier semble ne pas connaître Westmount. Ce quartier montréalais, l'un des plus riches au Québec, est habité en majeure partie par les anglophones. Ces mêmes individus exigent, malgré leur statut de minorité, un affichage bilingue à travers toute la province, alors que certaines régions sont peuplées à 95% par des francophones.

Donc, il y a matière à réclamer le départ d'un commissaire qui lance en pleine figure, de pareilles sottises.

## LA VRAIE HUMILIATION

Les francophones hors-Québec voient leurs droits et leur langue bafoués par la majorité. Ils doivent se battre quotidiennement afin d'obtenir de simples services essentiels, tels que de l'éducation et des soins de santé dans leur langue maternelle. Les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de Terre-Neuve refusent aux Canadiens Français le droit de se faire entendre en justice dans la langue de leur choix. La minorité francophone est contrainte à l'assimilation et, parfois même à la domination.

Si l'on en juge par les propos tenus par le commissaire aux langues officielles, le traitement infligé aux francophones hors-Québec ne représenterait qu'une parcelle des souffrances subies par la minorité anglophone québécoise.

Certains députés libéraux fédéraux défendent D'Iberville Fortier en parlant de "droit à l'erreur". A la suite d'une déclaration de cette importance, il ne serait pas exagéré de parler de "vision rationnelle", de "facultés affaiblies" ou même de "déséquilibre mental".

De toute façon, l'exemple D'Iberville Fortier démontre, une fois de plus, qu'il faut tourner sa langue, qu'elle soit anglaise ou française, au moins sept fois avant de dire des conneries... surtout lorsque cela est officiel.



Livraison  
de sous-marins

DE  
ED'S



submarine



**Vous présente  
en spectacle  
le dimanche  
10 avril  
à 20h30**

**Burton Cummings  
&  
Maclean & Maclean**

**Billets en vente au Cosmo  
au prix de 10,00\$**

**Une soirée incroyable de musique et  
de rire**

**COSMOCOSMOCOSMO**

# 25ième



Une grève à l'Université de Moncton? Du jamais vu... et pourtant!



Cette fois-ci on semble bien décidé d'y aller! Remarquez la présence de nos chères bonnes sœurs qui semblaient avoir un parti pris...avec l'aide de Dieu, bien sûr!



A la fin du débat qui s'est déroulé hier soir au Pavillon Taillon, une centaine d'étudiants ont défilé devant la demeure du recteur du C.U. M., Adélaré Savoie. Ils portaient des pancartes hostiles au recteur et chantaient à tue-tête.

## 68 -69



20-01-69

Les pourparlers: le sous-chef de police, M. Clarence Richard, avertit le représentant du groupe étudiant, Rodrigue Fergusson, du risque de se voir dresser un dossier judiciaire.



20-01-69

Après plusieurs heures de discussion, les étudiant(e)s se sont dit(e)s: " Bon ben, ca sera pour la prochaine fois..."

Grève générale des étudiant(e)s de l'Université de Moncton afin de revendiquer les droits linguistiques, contester une hausse des frais de scolarité et demander une modification au régime de prêts et bourses.

# anniversaire...?



Eh bien, il faut se décider: on occupe ou on occupe pas!  
Finalement, on occupe.



Fallait bien s'organiser à Fredericton! 800 bouches à nourrir... et vite à part de cela!



Non, on s'en va pas faire un picnic, mais plutôt se rendre en face du  
Parlement à Fredericton.

## 75 -76

Occupation de l'édifice du Centenaire à Fredericton pour revendiquer  
une modification et une indexation du régime de prêts et bourses.



Une visite de courtoisie à nos parlementaires à Fredericton.  
On voulait participer aux débats de l'assemblée législative, mais...



Malgré une grève de 2 semaines à la session d'hiver 76, c'est le 25  
octobre de la même année que 300 étudiant(e)s partirent du Kacho pour  
se rendre aux CEPS rencontrer le Premier ministre Hatfield.

# 25ième



31-01-79  
Il fallait se décider... on y va, on y va pas?  
Ceci ce passait à la rotonde où participaient quelques 250 étudiant(e)s.



## 78 - 79

Manifestation contre une hausse des frais de scolarité et revendications pour augmenter les prêts/bourse, surtout les bourses! C'est alors que les étudiant(e)s occupèrent le CEPS.  
RÉSULTATS: EXPULSION D'ÉTUDIANTS PAR L'U. de M.



2 Après plusieurs heures de discussion, on décida d'aller manifester son mécontentement à la place l'Assomption.



1-02-79  
3 Quelques 300 étudiants de l'Université de Moncton ont marché dans les rues de la ville arborant le drapeau acadien afin de faire connaître leur mécontentement face au programme de prêts-bourses, à l'augmentation des frais de scolarité, l'augmentation du prix des loyers à Moncton et enfin aux modifications à l'assurance-chômage.

4 **COIN GAUCHE:**  
On reconnaîtra sur cette photo, l'un des principaux leaders de cette manifestation, soit M. Ghislain Michaud, actuel directeur général d'Activité-jeunesse, en train de faire un discours d'usage sur un banc de neige près de l'hôtel de ville.

5 **COIN DROIT:**  
Une proposition de cesser les cours pour une période de deux jours et occuper l'édifice du CEPS afin de "tenir des journées de réflexion" fut cependant défaite en Assemblée générale (694 oui, 834 non, 35 abs.). Le lendemain, un groupe d'étudiants décide d'organiser malgré tout, hors du cadre de la FEUM, mais avec son aide, une journée d'étude au CEPS sur une base volontaire (5 février 79).



# anniversaire...?



O.K. tout le monde, on va aller faire une petite promenade de santé sur le campus, semble nous dire ce leader étudiant.



Malgré le froid, les étudiant(e)s sont plus déterminé(e)s que jamais à démontrer leur mécontentement.

Autre revendications pour les prêts-bourses et opposition formelle à une autre hausse des frais de scolarité.

RÉSULTATS: EXPULSION D'ÉTUDIANTS PAR L'U. de M.



Tous les moyens sont bons!  
Malheureusement, ceci n'est pas un pont payant.

**81**  

---

**82**

ET ÇA CONTINUERA...



Moncton. Un total de 14 étudiants de l'U de M poursuivent une grève de la faim afin de faire pression sur la direction de l'Université pour qu'elle étudie la question du gel des frais de scolarité. Les grévistes disent qu'ils poursuivront leur geste indéfiniment; toutefois, aucun d'entre eux ne veut aller jusqu'à la mort ou l'hospitalisation pour faiblesse.



L'U de M évacuée 12-04-82

C'est à 4h00 du matin, que les forces de l'ordre ont procédé à l'évacuation de l'édifice Taillon. Les étudiants, qui manifestaient depuis une semaine contre les hausses de frais de scolarité, n'ont offert aucune résistance.

## TRIBUNE LIBRE



## Pardonnez aux Américains

Pardonnez-moi de partager avec vous une expérience vécue, il y a un peu plus d'une semaine, lors d'un visionnement du film américain "Good Morning Vietnam".

D'abord, pendant ce film, j'ai vu et entendu un bombardement d'une ferme vietnamienne (pendant la guerre). Ensuite, j'ai vu et entendu une confrontation verbale entre un soldat américain et un jeune terroriste vietnamien (militant du Parti communiste) à savoir qui d'entre eux était le véritable ennemi du peuple vietnamien.

À la suite de ces deux scènes remarquables, un sentiment, assoupi par le temps, a été ressuscité dans mon esprit un grand respect pour le gouvernement américain.

Je ne connais aucun peuple qui peut, comme les Américains, gagner de l'argent en auto-détruisant sa propre image; c'est comme si les producteurs de ce film prenaient plaisir à renouer "le contact dans le plaie du monde entier", c'est-à-dire ces souvenirs des catastrophes de cette guerre.

Après une "secousse", on pardonne à quelqu'un ses mauvaises actions dans le cas des USA, son intervention militaire au Vietnam. Je veux bien pardonner au gouvernement américain ce geste, mais jamais je ne l'oublierai.

P.S. Ah ouï! En passant, c'était tout récemment le tour des Honduras de se faire envahir par les USA; un autre effort de leur part pour propager "le rêve américain". God bless America!

Charles Santerre

## La participation, bofi!

Le lundi 21 mars j'ai assisté à la journée provinciale de la jeunesse, wow! Impressionnant comme slogan, mais déprimant comme spectacle. Il y avait au maximum 50 personnes qui assistaient à cette journée (soirée) organisée en partie par la FEUM. Combien si-je entendu d'étudiants et d'étudiantes formuler des commentaires à l'effet que la publicité pour cette activité avait été pratiquement nulle? Je dois en effet admettre que ces commentaires étaient très à point, n'ayant moi-même vu la publicité que la journée même.

L'activité débute à 18h00. Je vois tout à tour, un paquet de personnes "poignées derrière une table prendre la parole dans l'ancienne chapelle à Taillon. Certaines très bonnes et d'autres très médiocres donnent leurs commentaires sur le thème de la soirée "L'Apathie chez les jeunes"; Hélène Albert, directrice aux affaires externes à la FEUM et étudiante en troisième année de

Service social, nous avait annoncé dans la classe, le matin même, le programme de la soirée, ayant pris soin de nous dire qu'il y avait une table ronde avec de bons conférenciers. Et bien, déception totale! Je dois vous avouer que bien d'autres en savaient autant qu'eux et pas grand connaissances et professionnels étaient présents à la table.

Tout à coup, le thème de la soirée d'associe à la FEUM et aux activités sur le campus, on dit que la participation étudiante est quasi nulle. Personnellement, je crois que les dirigeants de la FEUM (ceci n'est pas une attaque) sont très négatifs vis-à-vis les étudiants et les étudiantes. Tant et aussi longtemps que la FEUM sera négative moins il y aura de gens intéressés à participer. Par exemple, au lieu de dire qu'il y a "toutement 100 étudiants qui participent à une réunion" de dire avec fierté " Bravo il y a 100 étudiants qui étaient présents à la réunion"; c'est plus positif, encourageant et meilleur pour l'image de la FEUM dans la "vue" de "Front". Puis, je crois que les étudiants ne sont

pas impliqués parce que justement ils sont pas dans l'écog. Je partage l'opinion de nombreux étudiants qui pensent que la FEUM est une clique qui regroupue un petit nombre de "FRAS" qui se pensent hautes et importants, crachant sur la non-participation étudiante continuellement. Je vous dis donc de changer vos attitudes et d'essayer de trouver des choses qui méritent les étudiants et les étudiantes avant de dire qu'ils sont "APATHIQUES".

Avant de penser et même de juger que les jeunes sont apathiques on devrait se demander si nous ne les sommes pas nous-mêmes. On traite les jeunes d'indifférents à nos activités et apathiques à nos intérêts. On devrait respecter les valeurs des jeunes et en tenir compte, leur demander ce qu'ils veulent et les aider à l'accomplir. Voilà ce qu'il faut faire, mon invitation est faite à la FEUM de relever le défi...

Marcos Salih  
étudiant en 2<sup>ème</sup> année  
de Service social

## SPORT CAMPUS

VENTE DU 5 AU 9 AVRIL

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**PUMA**

10% DE RABAIS  
SUR ESPADRILLES

PUMA  
N B  
BROOKS  
ASICS TIGER

**B**  
new balance®

15% DE RABAIS  
SUR VETEMENTS

COTON OUAÏE  
PANTALON  
MANTEAU  
HABIT DE NYLON  
ETC...

**BROOKS**

10% DE RABAIS  
SUR RAQUETTES

TENNIS  
BADMINGTON  
SQUASH  
RACQUETBALL

**Wilson**

SPORT CAMPUS SPORT CAMPUS

## ART ET CULTURE


**COURRIER DU COEUR  
AVEC ANÉMONE**


Chère Anémone,  
Je suis content de voir que enfin une personne s'intéresse à nos problèmes. Le mien est assez commun pour la plupart des étudiants. Tous les jeudis soirs, je me retrouve au Kacho en présence de douces et belles jeunes filles. Quel plaisir. Mais voici: je suis trop timide pour leur adresser la parole. Elles me gênent. Pourtant ce n'est pas les envies qui me manquent. Et de belles envies! Je me demande si je n'ai pas une mauvaise méthode. Je commence par les regarder danser. C'est de toute beauté je vous assure. Ce que j'aime c'est qu'elles n'osent pas bouger. Elles ont peur de défaire leur cheveux si beaux et si "crépés". Et leur visages, si maquillés. Elles en sont resplendissantes. Mais je ne peux pas les approcher. Pourtant leur parfums m'attirent. Même quand elles dansent. Mais la timidité l'emporte sur tout. Suis-je normal?

MD

## RÉPONSE;

Mon cher ami  
Vous n'êtes pas aussi mal pris,  
que vous le pensez.  
Car croyez-moi,  
Être au Kacho tous les jeudis soirs,  
Et soudain, ne pouvoir parler  
A ces jeunes filles échauffées,  
N'est pas une perte.  
L'important c'est de rester inerte,  
A toutes ces merveilles,  
Du lendemain de la veille.

ANÉMONE

**CARROLL Chrysler Plymouth Ltée.**
**Daniel Larivière**  
Représentant des ventes


Le Président de Carroll  
Chrysler Plymouth Ltd.;  
Dolland Leger est fier  
d'annoncer l'arrivée de  
Daniel Larivière parmi le  
personnel de vente.  
Originaire de l'Outaouais  
québécois, Daniel, son  
épouse Francine ainsi  
que sa fille Marie-Eve  
sont heureux de s'établir  
à Moncton.  
Daniel vous invite à  
venir le rencontrer chez  
Carroll Chrysler  
Plymouth Ltd., au 70,  
rue King à Moncton

Res: (506) 382-7740  
Bur: (506) 853-0898

**AUX SILLONS LIBRES**
**"THE WALKING"**
*par Michel Desjardins*

C'est Sting qui disait dans une entrevue récemment "...le véritable succès, c'est d'être capable d'endiquer sans être obligé de faire de compromis pour vendre." Si tel est le cas, Jane Siberry réussit brillamment. Avec "THE WALKING", tout comme ses deux premiers albums, cette

d'en avant. Appuyée de 4 musiciens impeccables, elle défie toute l'orthodoxie. Un disque honnête qui est le fruit de patience et de due labour autant pour la chanteuse que pour le producteur. En tout 8 pièces (60 minutes) qui traitent de thèmes sérieux: la persévérance, la schizophrénie



Torontoise d'origine ne fait aucune concession.

Le style de Jane Siberry est difficile à décrire. On la compare souvent à des artistes comme Kate Bush, Laurie Anderson, Suzanne Vega ou même Jonie Mitchell. Jane Siberry, c'est une musique aux facettes multiples qui mélange à la fois rigueur et douceur...des mélodies à cycles très complexes qui nous entraînent dans de longs délires musicaux toujours à point...des textes compliqués qui se superposent de façon à rendre pleinement justice à la riche et sophistiquée voix de l'artiste.

"THE WALKING" confirme sans aucun doute la réputation déjà fort enviable de Jane Siberry. Encore une fois, elle refuse d'entrer par la porte

et la mort. J'avoue avoir été particulièrement séduit par la pièce "THE WALKING". Il s'agit d'une ballade qui se transforme progressivement en rock à la Siberry avant de revenir aux doux accords de piano du début.

Si vous avez aimé "NO BORDERS HERE" et/ou "THE SPECKLESS SKY", je vous recommande ce disque sans hésitation. Cependant, si Siberry vous est inconnue écoutez-la avant d'acheter. Jane Siberry n'est pas toujours facile d'accès. Le Top 40, elle ne le connaît pas. Mais pour la découvrir, il faut la voir en spectacle. C'est alors qu'on se rend compte de l'ampleur de son oeuvre; oeuvre que ni le temps, ni les vogues n'altèrent.

## TIC TAC TOE, un jeu qui se danse



Les Loisirs socio-culturels, en collaboration avec DansEncorps, a le plaisir de vous présenter le spectacle de danse TIC TAC TOE le jeudi 7 avril 1988 à 20h30 au A-119, l'amphithéâtre des Sciences de l'éducation du CUM.

TIC TAC TOE est un spectacle qui réunit beaucoup de monde puisqu'on pourra apprécier trois troupes de danse.

C'est la "Troupe de danse-théâtre de l'Université de Moncton" qui dansera la majeure partie des pièces au programme de la soirée. La "Jeune troupe DansEncorps" nous présentera deux pièces, ensuite s'ajoute à tout ce beau monde les chorégraphes de la compagnie DansEncorps.

Ce sont des étudiants et étudiantes provenant de différentes facultés qui forment la "Troupe de danse-théâtre de l'Université de Moncton"

Elles ont formé cette troupe il y a trois ans parce qu'elles désiraient joindre le côté professionnel au plaisir de la danse. Jacqueline Cormier est responsable de la troupe avec l'aide de Chantal Cadieux qui agit ici comme directrice artistique du spectacle.

Madame Cadieux précise qu'elle voit plusieurs avantages à réunir les trois troupes autour du thème TIC TAC TOE. Selon elle un spectacle comme celui-ci permet d'assurer la relève. L'expérience qu'apporte le travail de scène est nécessaire à leur développement professionnel et certaines d'entre elles peuvent vérifier leurs habilités en tant que chorégraphes.

Le spectacle TIC TAC TOE est un collage de différents genres de danse, soit la danse moderne, néo-classique et jazz. Chacune des chorégraphes a utilisé

son style personnel au moment de la création.

Des titres comme "Contrôle", "Relation", "Energie", "Espionnage", "Humanoïde", "Set carré '88", pour n'en nommer que quelques uns, viennent imaginer le travail de création qu'elles font de façon quotidienne. Leurs chorégraphies expriment des sentiments, des qualités d'énergie et de mouvement, des rêves et le plaisir de danser.

C'est donc un spectacle incomparable qui s'annonce puisqu'il renferme une quantité d'éléments intéressants, vivants et recherchés.

TIC TAC TOE, le jeudi à 20h30 à l'amphithéâtre des Sciences de l'éducation. Les billets sont présentement disponibles aux deux Librairies Acadiennes et chez Sam the Record Man de la place Champlain.

## ON PARLE D'EXTRA-TERRESTRES AU CUM

Le samedi 19 mars dernier avait lieu à la Faculté de arts, une rencontre avec deux personnes du Mouvement Raëlien au Canada.

par Mario Léonard

Les Raéliens et Raéliennes ont leurs origines d'un individu du nom de Raël.

Raël ou si vous voulez Claude Vorilhon est un français qui était journaliste et aimait les courses automobiles. Le 13 décembre 1973, il fit la

rencontre, dans le Parc des Volcans d'Auvergne, d'un extra-terrestre qui lui donna un message sur l'humanité.

Ces extra-terrestres nous auraient créés dans des laboratoires. Ils s'appellent Elohim et seraient les même Elohim que ceux mentionnés dans la bible. Les Elohim auraient donné le nom de Raël à Claude Vorilhon, qui, selon eux, aurait été choisi dès sa naissance pour être porteur du message.

Raël fut emmené à la planète des Elohim lors de sa deuxième rencontre avec eux, le 7 octobre 1975. Il vit la façon dont les êtres humains furent créés. Il y rencontra également Moïse, Bouddha, Jésus, Mahomet et plusieurs autres prophètes.

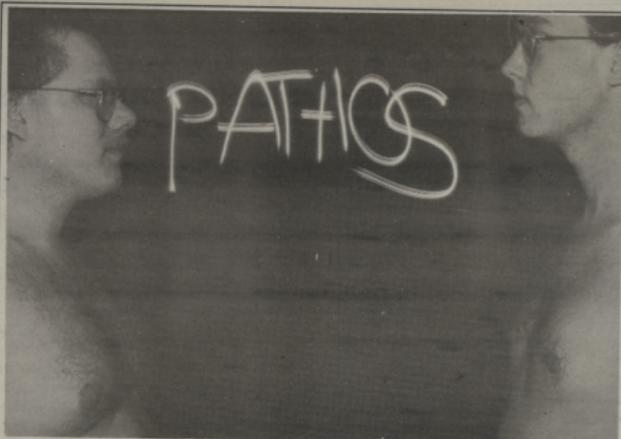
Aujourd'hui, le Mouvement Raëlien est répandu dans plusieurs pays tels que la France, le Canada, les États-Unis, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Ivoire, le Congo et plusieurs autres.

Le Mouvement Raëlien travaille afin de faire construire bientôt une ambassade, à Jérusalem, qui pourra accueillir les Elohim lors de leur venue sur la terre. Ils et elles travaillent également à propager le message des Elohim, reçu par Raël.

Quelques livres, cassettes vidéo et magnéto-cassettes existent sur le marché. Ces livres et cassettes nous parlent de l'expérience que Raël a vécu avec les Elohim lors de ces rencontres ainsi que de plusieurs autres sujets reliés.

Donc, pour tous ceux et celles qui veulent en savoir plus long sur ce sujet, vous pouvez vous procurer les livres et cassettes dans les librairies.

En terminant, je tiens à dire que jusqu'au premier dimanche d'avril, se tient la semaine pour l'accueil des extra-terrestres, si vous voulez participer, vous n'avez qu'à communiquer avec le Mouvement Raëlien de Montréal.



## pathos

Deux étudiants finissants en arts visuels de l'Université de Moncton

**Paul J. Bourque**

&

**Pierre Leblanc**

exposeront  
du 29 mars au 10 avril 1988  
à la Galerie Sans Nom coop Ltée.  
700, rue Main, suite 305  
Moncton  
VERNISSAGE  
le 29 mars à 20h00

## EXPOSITION

**Du 30 mars au 28 avril 1988, les étudiants finissants en arts visuels du Centre universitaire de Moncton exposent à la GAUM.**

Ils sont au nombre de treize et ils vous présentent une variété de styles et de disciplines avec talent! En photographie on pourra voir des oeuvres de Roger Doiron, Pierre Gaudet et Liette Dulac; en communication graphique, les travaux de Suzie Robichaud, France Dallaire et Ghislain Ouelette. En peinture on pourra voir les oeuvres de Gilles LeBlanc, Joanne Lauzier, Donna Long, Michel Duguay et de Marie Anne Marie; en arts graphiques, les oeuvres de Roger Raymond et France Chabot.

Il est à noter que deux autres finissants, soit Paul Bourque et Pierre LeBlanc exposent à la Galerie Sans Nom, dû à des circonstances incontrôlables.

Pour plus de renseignements:  
Luc A. Charette  
tél: 858-4088



## " LA THÉORIE DES THÉORIES "



### MONTANARO DANCE -présenté au CUM

Michael Montanaro est un créateur multi-média, une sorte d'homme orchestre qui danse sur sa musique, écoute sa danse et télévisé son imaginaire. C'est le genre d'artiste dont la réputation parle

pour elle-même. Formé en danse au Conservatoire de Hartford, Micheal Montanaro apporte une vision universelle sur les différentes formes artistiques. Son importante expérience en tant que danseur, musicien, comédien et technicien de scène nous confirme sans nous

étonner, que les productions de Micheal sont parmi les plus intéressantes de la danse-théâtre.

Micheal Montanaro avec sa compagnie Montanaro Dance nous présente "La théorie des théories"

Le fil conducteur: une mallette. On lui alloue une attention beaucoup trop

importante. Mais de qui, de quoi s'agit-il?

"La théorie des théories" illustre avec humour et sensibilité la vie et ses dessous.

Micheal Montanaro nous offre une danse à la fois musicale, théâtrale et visuelle. La vitalité, l'imagination et le sens exceptionnel d'unir différentes formes

artistiques de Micheal Montanaro, caractérisent son travail axé sur l'interdisciplinarité.

Ce spectacle sera présenté au A-119 amphithéâtre des Sciences de l'éducation, le mercredi 13 avril 1988 à 20h30. Les billets seront bientôt disponibles aux Librairies Acadiciennes.

## Les journées du cinéma Africain

Pour sa journée de cinéma Africain, le 9 avril prochain, le Ciné-Campus du Centre universitaire de Moncton, avec la collaboration de Vues d'Afrique, nous présentera deux longs et deux courts métrages. Ces projections auront lieu au local 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard au Centre universitaire de Moncton et le tout débutera à 19h.

Les projections consisteront de la présentation des films "Come Back Africa", d'Afrique du Sud et "Djéli" de la Côte d'Ivoire ainsi que des deux courts métrages sur

la sensibilisation à l'hygiène. Venez voir la vie en Afrique par le biais de scènes qui vous iront droit au coeur.

Vues d'Afrique est heureux de sa collaboration avec le Ciné-Campus et espère vous y voir en grand nombre le 9 avril 1988 à 19h au local 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard. Une réception suivra les projections. Les billets seront en vente à la porte.

Alors, pour vivre la culture Africaine et voir de très bons films, vous n'avez qu'à aller au Ciné-Campus, on vous y attend!

Au *Ciné-Campus* du CUM

AVRIL  
du 8 au 10

HORS SERIE

LES JOURNÉES DU CINÉMA AFRICAIN

**PROJECTION PRIX D'ENTREE**

Mercredi au Dimanche 2,75\$ étudiant(e)s et  
à 20h 6\$ ans et plus (sur  
Amphithéâtre 163N présentation d'une carte)  
Pavillon J. Bouchard 4,00\$ autres

Une présentation des  
LOISIRS SOCIAUX-CULTURELS  
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

# RECRUTEMENT

## Ouverture des postes au Journal "Le Front"

Les étudiant(e)s qui désirent joindre le journal "Le Front" pour l'année académique 88-89 sont prié(e)s de postuler pour l'un des postes suivants:

### POSTES:

Rédacteur/trice en chef(1)  
Photographes(2)  
Caricaturistes(2)  
Correcteur/trice(1)  
Réviseur/e(1)  
Pigistes-sports(2)  
Chroniqueurs(4) (sujets divers)  
Pigistes(8)

### TRAITEMENT:

Mensuel  
A l'acte  
A l'acte  
Horaire  
Horaire  
A l'acte  
A l'acte  
A l'acte

### CRITÈRES D'EMBAUCHE:

- Aucune expérience requise. Toutefois, une maîtrise du français écrit est un atout indispensable.
- Disponibilité
- Les postes de chroniqueurs et de rédacteur/trice en chef exigent de bonnes connaissances générales.
- Les photographes doivent connaître les techniques de prises de vue et de développement.
- La maîtrise du français écrit est un critère absolu pour obtenir les postes de réviseur ou de correcteur/trice.

**VIENS NOUS DÉMONTRER CE QUE TU SAIS FAIRE !!!**

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1 septembre 1988**

N.B. Les personnes choisies devront faire un stage de formation le samedi 15 avril 1988.

Si un des postes t'intéresse, tu es prié(e) de faire parvenir une lettre de mise en candidature au journal Le Front avant le 13 avril 1988 à 18h00.

## COMMUNIQUÉS GÉNÉRAUX

AVIS DE  
CONVOCACTION

Par la présente, je désire vous aviser que le conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. tiendra sa prochaine réunion le mardi 5 avril '88 à 19h00 au local 543 Taillon. Veuillez noter que si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion ou de vous faire remplacer pour cette date, il vous faut communiquer le plus rapidement avec le président de l'A.P.A.R.E.

## ORDRE DU JOUR

1. ouverture de la réunion
2. adoption de l'ordre du jour
3. procès-verbal du 16 février et 28 janvier
4. état financier du mois de février '88
5. comité d'embauche
6. programmation estivale
7. poste de président
8. poste de trésorier
9. autres
10. clôture de la réunion

Jean-Yves Lefort  
Secrétaire de l'A.P.A.R.E.

## SAPAL

(Solidarité avec les peuples d'Amérique latine) organise un

## DÉBAT-CONFÉRENCE

LE PLAN DE PAIX  
DE L'AMÉRIQUE  
CENTRALE EN  
PÉRIL

Le comité de SAPAL fera une analyse de la situation qui sera suivi d'un témoignage de Micheline Beaudry, responsable du projet de nutrition Nicaragua/ACDI/ Université de Moncton qui arrive d'un séjour de 3 semaines au Nicaragua au mois de février  
LE JEUDI 7 AVRIL 1988  
316 TAILLON  
11h30

LE FRONT À VOTRE  
SERVICE  
858-4526

AVIS DE  
CONVOCACTION

Je désire vous convoquer à une réunion régulière du conseil d'administration de la F.E.U.M. qui se tiendra le jeudi 7 avril 1988 à 18h30 au local 050 de la Faculté d'administration.

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 29 mars 1988
4. Budget de la F.E.U.M.
5. Evaluation des professeurs
6. Directeur/trice du Bottin (publiciste)
7. Prix de mérite
8. Autres
9. Clôture de la réunion

Le Président de la FEUM,  
Michael Roy

11<sup>ème</sup>  
Concours Annuel  
de la  
Société d'Art  
Oratoire  
de  
l'Université  
de  
Moncton.

Après deux séries éliminatoires, tenues le 19 et le 26 mars dernier, le jury a choisi les six finalistes que voici:

Par ordre alphabétique,

Richard Arsenault  
(sciences/biologie)  
Fanta Camara  
(Sc. sociales/ Economie)  
Sandra Choquette  
(Psychologie)  
Jacques Giguère  
(Info-Com)  
Mourad Mezghani  
(Génie)  
Ghislain Taschereau  
(Art-Dramatique)

LES FINALES AURONT LIEU  
LE 10 AVRIL, À 14H00  
À LA GALERIE D'ART  
DE L'UNIVERSITÉ  
DE MONCTON.  
SOYEZ-Y!



**PRIX OFFERT À L'ÉNEF** - Quatre étudiants et étudiantes de l'École de nutrition et d'études familiales de l'Université de Moncton ont récemment mérité des prix afin de souligner leur participation aux activités étudiantes, un rendement académique supérieur et un intérêt marqué vers la nutrition et l'alimentation. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, première rangée: Basile Arsenault, de Montréal, une bourse de 500\$; Élise Roussseau, de Granby, un certificat; Johanne Guillemette, de Les Méchins, une plaque; et Manon Maltais, de Campbellton, une plaque; deuxième rangée: Colette Martin, directrice de l'École de nutrition et d'études familiales; Jocelyne Bonin et Joe Blend, représentants de l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants inc.



**LA MICRO-INFORMATIQUE** - Une journée de sensibilisation aux applications de la micro-informatique en sciences humaines a eu lieu, récemment, au pavillon Léopold - Taillon de l'Université de Moncton. Pendant cette journée, organisée par le comité "psy-ordinateurs" du Département de psychologie, il a été possible de voir des démonstrations de la micro-informatique et comment elle peut être utile dans le champ des sciences sociales. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, assis: Serge Arsenault, de Bathurst; Lyne Gauthier, de Hull; et Jacques Fournier, de Montréal; debout: Yvan Leroux, coordonnateur de cette journée de sensibilisation; Roger Tremblay, de Matane; et Marc Lajeunesse, de Buckingham.

## SPORTS ET LOISIRS



**RÉCIPIENDAIRE DU TROPHÉE GODFREY** - Lors du dernier match à domicile des Aigles bleus de l'Université de Moncton, au hockey, le capitaine du Bleu et Or, Claude Gosselin, a reçu des mains du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Léonard LeBlanc, le trophée Godfrey. Ce trophée est remis annuellement au joueur ayant obtenu les meilleurs résultats académiques et sportifs au cours de la dernière saison à l'intérieur de la Conférence des provinces de l'Atlantique. Gosselin, qui a également été sélectionné sur la première équipe d'étoile de la division Mac-Adam, a représenté, en fin de semaine dernière à Toronto, la Conférence Atlantique au titre du joueur le plus gentilhomme au pays.

## Une autre saison de sports inter-universitaires prend fin

Mercredi soir dernier, lors du Gala annuel du Service des sports universitaires au Grand Salon de l'hôtel Beauséjour de Moncton, l'Université de Moncton faisait place à ses athlètes qui se sont le plus distingués sur la scène inter-universitaire au cours de la dernière saison.

par Daniel Hébert

Les titres d'athlètes féminin et masculin de la dernière campagne sur la scène universitaire sont allés à la gymnaste de Moncton, Lise Gauthreau au hockeyeur Claude Gosselin.

Par ailleurs, le titre du trophée du Recteur, remis pour la première fois lors de ce Gala à l'athlète finissant ayant obtenu une moyenne académique supérieure et démontré du leadership marqué au sein de son

équipe a été décerné au coureur Sylvain Savoie de Miguasha. Les titres de recrues féminin et masculin pour la dernière saison ont été attribués à Julie Robichaud de Dieppe, membre de l'équipe des Aigles bleus en volley-ball et à Scott Hennigar de Salisbury pour ses excellentes performances en athlétisme.

La nomination de Daniel O'Carroll au titre d'entraîneur de l'année, n'a certes pas été une grande surprise. Les grandes victoires enregistrées au cours de la dernière année par les Aigles bleus sur la scène universitaire, lui laissent peu de doute sur les chances de O'Carroll de remporter ce titre.

Au cours de cette soirée on a également annoncé les noms des joueurs et joueuses les plus utiles à leur équipe. En athlétisme, chez les femmes, Nathalie Poirier a remporté la palme tandis que chez les hommes le titre est allé à

Sylvain Savoie. Au cross-country Gilles Gauthreau a reçu le titre du côté des hommes et du côté des femmes le titre a été remis à Debbie Basque. Les autres récipiendaires ont été Serge Amyot (hockey), Joanne LeBlanc (hockey sur gazon), Linda Malles-Nowlan (volley-ball féminin), Michel Ross (volley-ball masculin), Audrey Lizotte (gymnastique rythmique sportive) et à Samir Eljai (soccer).

En terminant, même si près de 300 personnes s'étaient réunies au Grand Salon de l'hôtel Beauséjour afin d'assister à ce Gala annuel des athlètes de l'Université de Moncton, plusieurs étudiants et quelques athlètes ont laissé entendre que le prix de 12 005 n'était pas à la hauteur de leur moyens et ils ont préféré demeurer chez-eux. Espérons que l'an prochain les responsables de ce Gala pourront remédier à la situation.

# Programmation Hiver 88

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	<b>EXPRESS MATIN</b>				
7h-30	Simon Plourde	Claude Ason	Ghislain Tachereau	Yvan Roy	Lucie Richard
	<b>L'INFORMELLE</b>				
	Suzon Paynie MIDI FM Simon Plourde et Elienne Chisoon				
	<b>LE - 30 -</b>				
12h-30	Unitaires de Saint-Jac & la Carte* Classe des cultures	Info-Sport* Passes-Saison*		Point d'arrêt Averti*	Cinémaanalyse* Averti*
	<b>BALADEUR</b>				
	105-7 à l'heure				
	Le - 30 -				
14h-00	Mario Preston	Alain Bouchard	Françoise Dicaël	Michel Thériault	Michel Godbout
16h-00	Peter St-Laurent	J-F Bélanger	Aldis Chamberlain	Peter St-Laurent	Mario Carpentier
17h-30	<b>Le - 30 -</b>				
18h-00	Jac & la Carte Passes-Saison	Info-Sport	Amuse-Gourmands Classe des cultures	Cinémaanalyse Classe des cultures	Le Digestif
19h-00	Le Paradis Musical Éric Arcalet	Pleine Lune	Les Ombres Désenchantées	L'Imprevu	L'Ultime-son du Vendredi soir Marc Gosselin
21h-00	Le Royaume du Rock Dorval Botschouff	Injection Axel Billions libres Papillons Noire	Le Chaouveau Souris Déchaîné Pierre Duroand	Double Platine Simon Plourde	Mégason Jean-François Bélanger Claude "Barone" LeBlanc

	SAMEDI	DIMANCHE
	Embarque, en tra pas vite!	Les Doubles Crochets
9h-00	Souvenances	Café Dimanche
	Lendemain d'veille	Le Cri de l'Oignon
	Info-Plus	Richard Asselin
	<b>LE - 30 -</b>	
12h-30	Musique à Busch	Al ritmo Español
14h-00	La joie du Sax	Bon Dimanche
	Hors- Contexte Michel Mounfort	Le Charlot du Western
	Samedi-Fiesta	Gaston Pinault
	<b>LE - 30 -</b>	
17h-30	Sevan Roy	Jazz 105-7
18h-00	Cible Parfaite	Michel Desrosiers
20h-00	Marc Lehoullier	Transcendence Bernard Caron
22h-00	Multiplex	Nouvel Age
	Azur Solid Surf	



Un bulletin d'informations ZOOM ACTUALITÉ est aussi présenté du lundi au vendredi à 14h00 et 16h00.

\* Réprise

**CKLM-MF 105.7**  
Stereo



# BAILLARD

## TRAVAIL A TEMPS PARTIEL SUR LE CAMPUS OU EN VILLE

RESTAURANT - PIZZA & DONAIR - MONCTON  
(POUR CES TROIS POSTES, VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE)  
COMMIS AUX COMMANDES - PAR TÉLÉPHONE  
SALAIRE: 4.00\$/h (au début)

CHAUFFEUR POUR LIVRAISON A DOMICILE  
VOUS DEVEZ AVOIR VOTRE PROPRIÉTÉ VOTRIÈRE  
SALAIRE: 4.00\$/h + COMMISSION + POURBOIRES

SERVEUR AU COMPTOIR  
SALAIRE: 4.00\$/h (au début)

INTERVIEWEURS -  
ÉTUDES DE MARCHÉ  
TRAVAIL A L'INTÉRIEUR  
INTERVIEWS AUPRÈS DU MARCHÉ-CIBLE  
31 MARS

BRASSERIE - DIEPPE  
SERVEUR/USE  
SOIR ET FIN DE SEMAINE  
VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE;  
AVOIR 19 ANS OU PLUS,  
AVOIR UN PERMIS DE SERVEUR VALIDE  
SALAIRE: 5,00/H

VENDEUR RÉGION MONCTON  
SALAIRE: 48\$/ JOUR  
UNE JOURNÉE PAR SEMAINE  
AVOIR VOITURE  
7 AVRIL

SERVEUR  
16 HEURES PAR SEMAINE  
HOTEL DANS LA VILLE DE MONCTON  
EMPLOI TEMPS PLEIN DURANT L'ÉTÉ  
7 AVRIL

PRÉPOSÉ AU BAR  
RESTAURANT DANS LA VILLE DE MONCTON  
VENDREDI ET SAMEDI SOIR  
SALAIRE: 5,00\$/H PLUS POURBOIRES  
7 AVRIL

## EMPLOIS PERMANENTS

POUR LES EMPLOIS MENTIONNÉS CI-DESSOUS IL EST IMPORTANT DE  
COMMUNIQUER VOTRE DEMANDE D'EMPLOI AU CEC-SC AVANT MÊME LE  
JOUR DE LA DATE LIMITE

## PRÉ-SELECTIONS DATE LIMITE

5 AVRIL CONSEIL SCOLAIRE DES ÉCOLES  
CATHOLIQUES DU  
GRAND TORONTO  
ENSEIGNANT ÉLÉMENTAIRE ET  
SECONDAIRE  
ENSEIGNANT MUSIQUE  
INSTRUMENTALE ET VOCALE

5 AVRIL CONSEIL SCOLAIRE DE  
ELMSDALE I-P-E  
POUR ENSEIGNER  
IMMERSION FRANÇAISE  
MUSIQUE  
ÉDUCATION PHYSIQUE

7 AVRIL LA METROPOLITAINE  
REPRÉSENTANTS DES VENTES  
TOUTES LES DISCIPLINES

LONDON LIFE  
REPRÉSENTANT DES VENTES

UNDERWRITERS ADJUSTMENT  
OF CANADA  
STAGIAIRE AJUSTEUR

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE  
GÉRANT STAGIAIRE

REPRÉSENTANT DES VENTES  
SALAIRE ENVIRON 18 000\$/ANNÉE  
DOIT CONNAÎTRE LA RÉGION DE  
LA PÉNINSULE ACADIENNE

TRAVAILLEUSE SOCIALE -  
LONDON ONTARIO  
BAC. EN SERVICE SOCIALE  
SALAIRE: 22 325 à 37 545

LA FONCTION PUBLIQUE DU  
CANADA  
PERSPECTIVES D'EMPLOI 1988  
ACTURIAIT  
DROIT  
SCIENCES INFIRMIÈRES  
SCIENTIFIQUES DE LA DÉFENSE  
SERVICE CORRECTIONNEL  
TRADUCTION

DÉFENSE NATIONALE  
CARRIÈRE SCIENTIFIQUE DE LA  
DÉFENSE  
BACCALaurÉAT EN:  
GÉNIE INDUSTRIEL  
INFORMATIQUE APPLIQUÉE  
MATH. SC. DE L'ORDINATEUR

MAÎTRISE EN:  
GÉNIE INDUSTRIEL  
CHIMIE  
PHYSIQUE  
ÉCONOMIE  
PSYCHOLOGIE  
EXPÉRIMENTALE

NOTA: IL N'Y A PAS DE DATE  
LIMITE POUR L'ENVOI DES  
CANDIDATURES POUR CES  
GROUPE PROFESSIONNELS

11 AVRIL INFIRMIER (IÈRE)  
HÔPITAL RÉGIONAL CHALEUR  
BATHURST, N.-B.

12 AVRIL INGÉNIEUR INDUSTRIEL  
LABORATOIRES BIO-  
RECHERCHES Ltd  
MONTREAL

15 AVRIL ENSEIGNANT DE MATERNELLE  
GRADUÉ EN ÉDUCATION PRÉ-  
SCOLAIRE  
340.005 - 400.005 PAR SEMAINE  
RÉGION DE SHÉDIAC

18 AVRIL ENSEIGNANT IMMERSION  
FRANÇAISE  
ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE  
GRANDE PRAIRIE, ALBERTA

29 AVRIL ÉDUCATION  
PROF. COMPTABILITÉ -  
FINANCE  
M.B.A. - EXP. DE TRAVAIL UN  
ATOUT

ÉCOLE RIVER HEIGHTS SCHOOL  
MEDECINE HAT, ALBERTA  
ENSEIGNANT IMMERSION  
FRANÇAISE, GRADES 1, 2 ET 4  
BIBLIOTHÉCAIRE BILINGUE

## EMPLOIS D'ÉTÉ

7 AVRIL PROGRAMMEUR - CARAQUET,  
N.-B.  
SALAIRE 5,50\$/H  
3 ANNÉES EN INFORMATIQUE  
(POSSIBILITÉ DE DÉFI '88)

PLANTEURS D'ARBRES  
(COLOMBIE BRITANNIQUE)  
150.00\$ - 200.00\$ JOUR  
WHISTLER, MACKENZIE,  
BOWRON LAKES  
FORT ST. JAMES, FORT ST. JOHN

INSPECTEUR & VÉRIFICATEUR  
COMPTABLE  
RÉGION D'EDMUNSTON  
3ÈME ANNÉE EN COMPTABILITÉ  
POSSIBILITÉ DE DÉFI '88

(2) ADJOINTS DE RECHERCHE  
CENTRE DE TRADUCTION ET DE  
TERMINOLOGIE JURIDIQUE  
1 AN EN DROIT OU 3 ANS EN  
TRADUCTION

8 AVRIL INGÉNIEUR CIVIL OU  
MECANIQUE  
2 OU 3 ANNÉE COMPLÉTÉES  
SALAIRE: 14,00\$/H  
RÉGION DE ST-GEORGES N.-B.

LE CAMPS ICTUS  
PETIT-ROCHER N.B.  
MONTEUR DE CAMP D'ÉTÉ  
CUISINIER

11 AVRIL LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA  
CROIX-ROUGE  
MONTEUR DE SÉCURITÉ EN  
EMBARCATION  
PRÉ REQUIS  
- NIVEAU II DE SÉCURITÉ  
AQUATIQUE  
- CROIX DE BRONZE  
- PERMIS DE CONDUIRE

15 AVRIL MONTEUR  
- PROGRAMME FRANÇAIS POUR  
FRANCOPHONE  
- PROGRAMME D'IMMERSION  
SENIOR  
EXIGENCES,  
MAÎTRISE DU FRANÇAIS ORAL ET  
ÉCRIT  
FORMATION EN PÉDAGOGIE  
PRÉFÉRABLEMENT  
ESPRIT D'INITIATIVE, SENS DE  
L'ORGANISATION

